

Mesdames et messieurs

C'est un grand honneur pour moi d'ouvrir cette exposition .Elle eut de nombreux inaugurateurs de renommée internationale, tel que le président de l'Allemagne lorsqu'elle fut inaugurée pour la première fois à Berlin et le ministre de la justice d'Israël lorsqu'elle fut inaugurée à Jérusalem. C'est pourquoi je suis fier de l'ouvrir aujourd'hui au nom du président du barreau fédéral de l'Allemagne, ici à Montréal, après de l'avoir fait à Tel Aviv, Haïfa, New York, Los Angeles et Mexico City.

Cette exposition marque une étape importante dans l'histoire des avocats allemands. Il a fallu du temps après 1945, plus de 50 ans, pour que les avocats allemands prennent progressivement conscience de leur propre histoire et qu'ils commencent à la mettre au clair.

Ce n'était pas une initiative interne allemande qui a initié cette exposition. Non, c'était un avocat israélien qui a donné l'impulsion.

C'était notre cher ami Joel Levi qui en 1995 a demandé au barreau fédéral allemand une liste des avocats juifs auxquels l'exercice de leur profession fut interdit durant le régime nazi. Et il a eu raison de le faire , car une telle liste, si je peux citer Joel, aurait été un signe , que les collègues juifs expulsés n'ont pas été oubliés.

Et c'est ainsi que tout débuta, à partir du constat qu'une telle liste n'existait pas.

Le barreau allemand donc a donné l'ordre de recherche et c'était le mérite du Dr Ladwig-Winters qui a réalisé un livre instructif et professionnel à propos de la situation des avocats juifs dans le troisième Reich à Berlin.

Cette documentation a servi de base à notre exposition.

(Mais il ne faut pas en rester là :

Cette exposition, mise en place par l'ordre fédéral des barreaux allemands et le Barreau de Berlin n'est pas le seul résultat de l'initiative de Joel Levi.

Cette exposition est une documentation sur le sort individuel d'avocats qui nous donne une impression très forte de ce que fut leur vie. Ce n'est pas avant tout une exposition sur des célébrités, sur d'éminents avocats que tout le monde connaît. Non, c'est une documentation sur des avocats restés dans l'ombre, qui nous renseigne sur leur nom, leur histoire, qui perpétue ainsi leur mémoire afin qu'ils ne soient pas oubliés.

Cette exposition a aussi pour tâche, pour devoir, pour objet, de donner un signe fort de notre volonté, de redonner leur dignité à tous les avocats juifs d'origine allemande qui furent victimes de discrimination pendant le régime nazi.

Les histoires rapportées dans l'exposition reflètent une époque en Allemagne où les droits individuels et les règles de droit étaient complètement négligés.

Beaucoup d'avocats allemands étaient silencieux en cette période, ne disaient pas un mot, il n'y avait aucune résistance, la plupart d'entre eux n'essayèrent même pas d'aider leurs collègues juifs.

Pourquoi? Nous ne le savons pas. Et cette exposition ne donne pas de réponse. Mais elle va nous rappeler de nous poser sans cesse cette question.

Et pour finir, mentionnons un autre but de cette exposition, et je pense que cela devrait nous aider pour le futur:

De nombreuses activités ont suivies et continuent jusqu'aujourd'hui.

Il y a par exemple un projet de faire circuler cette exposition auprès de chaque barreau régional d'Allemagne, dont il y a 27 et l'exposition a déjà été montrée dans plusieurs villes en Allemagne.

En vue de préparer cet événement, la plupart des conseils de l'ordre ont entrepris des recherches et des investigations autour de l'histoire, de la tragédie et du destin de leurs collègues juifs.)

Le livre du barreau de Berlin donne un bon exemple pour le travail déjà fait. Mais aussi les barreaux plus petits comme le mien à Coblenz ont aussi fourni un grand travail et en ont publié les résultats, de sorte que finalement, nous espérons disposer prochainement d'une documentation aussi solide que possible sur les avocats juifs dans le troisième Reich.

Cette recherche a déjà - et va encore -mettre à jour de nombreux faits et informations. Mais il est malheureusement certain, que beaucoup de faits ont été perdus à jamais.

Le fait que tant d'avocats allemands et de juristes israéliens soient venus à la première inauguration à Jérusalem, le fait que si souvent déjà cette exposition a été demandé d'être présentée dans des régions différentes de ce monde, le fait qu'aujourd'hui de nouveau, tant d'avocats et juristes soient venus, tout cela est un défi et une chance pour nous de construire et d'approfondir l'amitié entre nous, les avocats du monde, soit juifs ou non juifs. Nous avons tous besoin de ce réseau d'amitié personnelle.

Donc, allons voir l'exposition également comme un message d'amitié pour construire et améliorer nos relations, pour nous rapprocher et devenir amis, et qu'un jour ce monde arrive dans un état de paix, où il n'y aura plus jamais un avocat sans droits, lawyers without rights. Je vous remercie.